



ASSEMBLÉE NATIONALE

9ème législature

Installations sportives

Question écrite n° 938

Texte de la question

M Jean-Pierre Worms appelle l'attention de M le secrétaire d'Etat auprès du ministre d'Etat, ministre de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports, chargé de la jeunesse et des sports, sur la difficulté qu'éprouvent de nombreuses communes à recruter des maîtres nageurs sauveteurs pendant la période estivale et sur l'impossibilité qui en découle pour certaines d'entre elles d'ouvrir la piscine au public pendant les seuls mois où elle est appelée à fonctionner ; la formation actuelle des maîtres nageurs sauveteurs professionnels ne permet pas un recrutement suffisant pour les besoins du nombre important de communes rurales qui n'ouvrent leur piscine que pendant les mois d'été et lui demande les mesures qu'il envisagerait de prendre pour permettre à ces équipements financés sur fonds publics de fournir au public les services pour lesquels ils ont été conçus, dans des conditions de sécurité satisfaisantes.

Texte de la réponse

Reponse. - La sécurité des usagers dans les établissements de natation et les baignades est une préoccupation ancienne et constante du secrétariat d'Etat à la jeunesse et aux sports. La formation des professionnels de la surveillance et de l'enseignement a récemment été renforcée avec la création du BEES du 1er degré des activités de la natation, qui rend obligatoire trois cycles de formation pour un total de 830 heures et a depuis diminué le nombre annuel de brevets. Les difficultés que connaissent certaines collectivités à recruter des maîtres nageurs sauveteurs trouvent leur origine dans diverses causes et non dans le seul manque de brevets d'Etat. La commission consultative compétente s'est saisie de ces problèmes, posés par le fonctionnement saisonnier de certains établissements. Des propositions concrètes, comme l'organisation nationale du placement (certains maîtres nageurs sauveteurs titulaires ne trouvant paradoxalement pas d'emploi), seront étudiées lors de la prochaine réunion de la commission prévue en octobre 1988.

Données clés

Auteur : [M. Worms Jean-Pierre](#)

Circonscription : - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 938

Rubrique : Sports

Ministère interrogé : jeunesse et sports

Ministère attributaire : jeunesse et sports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 25 juillet 1988, page 2233